

Le Monde

Samedi 18 Septembre 2010

Comment peut-on sauver le made in France ?

Le déclin industriel est-il fatal ? Pourquoi des entreprises relocalisent-elles une partie de leur production ?

Les produits achetés en France y sont de moins en moins souvent fabriqués. Conséquence : les emplois industriels sont en chute libre. " 600 000 emplois ont été perdus en dix ans ", s'est alarmé le 31 août Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie, à l'occasion de la présentation de l'Observatoire du fabriqué en France. D'où " la stratégie de reconquête " lancée par le gouvernement. Elle vise à convaincre les industriels de maintenir leurs usines en France, voire de rapatrier certaines productions.

Il s'agit d'une énième tentative. Déjà, en 1993, à la demande de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'industrie, et de Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, deux économistes, Dominique Taddei et Benjamin Coriat, avaient réalisé une volumineuse étude en faveur du made in France. Dix-sept ans après, le problème reste posé.

Des chiffres en trompe-l'œil à en croire le gouvernement et son nouvel Observatoire du fabriqué en France, 64 % des produits achetés dans le pays en 2009 y auraient été produits. Ce taux était de 67 % il y a dix ans. Il baisse donc, mais reste relativement élevé. Le problème est qu'il n'est pas exact car il ne couvre pas tous les secteurs industriels. De fait, l'Observatoire a étudié dix filières stratégiques qui ne représentent que 69 % de la production. Des filières restées très françaises, telle l'industrie agroalimentaire (IAA), ne sont évidemment pas oubliées. Or, comme

les IAA représentent 21 % de la consommation française, elles pèsent lourd dans la balance.

En outre, ces calculs intègrent dans une même filière des secteurs très différents : ceux dont la production est presque entièrement délocalisée sont ainsi masqués, car mêlés à d'autres restés en revanche sur le territoire national. Agréger la mode et le luxe contribue ainsi à donner des résultats en trompe-l'œil puisque, en raison de son origine française, le luxe exporte beaucoup - c'est vrai pour les parfums, la maroquinerie, la joaillerie, tandis que moins de 5 % du prêt-à-porter vendu dans l'Hexagone est fabriqué en France. La raison est bien triviale : une minute de confection coûte 70 fois plus cher en France qu'en Thaïlande.

Agnès b. est aujourd'hui bien seule à poursuivre la fabrication de 37 % de ses collections auprès de PME de Troyes et des Pays de la Loire. Elle constate que, " au jour d'hui, il n'est plus possible de faire fabriquer dans l'Hexagone des jeans ou des costumes pour hommes. Il n'y a plus d'ateliers pour cela. Tout doit être fait en Italie, en Roumanie pour les costumes, au Maroc pour les jeans ", dit-elle (*Le Monde* du 14 décembre 2009). Cette styliste s'est d'ailleurs battue pour que le gouvernement impose une charte de bonne conduite entre les donneurs d'ordres du luxe et les rares façonniers français qui subsistent.

Autre exemple : les technologies et les services de l'information et de la communication, qui sont également

agregés dans une même filière. A en croire l'Observatoire, la part des produits français de cette filière a augmenté depuis dix ans, passant de 74 % à 80 %. Or, bien malin celui qui pourrait acheter un ordinateur ou un téléphone made in France. Mais les services - tels les forfaits téléphoniques souscrits aux opérateurs français - pèsent à eux tous 89 % de la production de la filière et sont inclus dans le calcul. Il en ressort effectivement que la part française dans la consommation intérieure augmente.

Le déclin inexorable de la fabrication française Pour Patrick Artus, directeur de la recherche et des études de Natixis, " la réindustrialisation va se révéler très difficile, sinon impossible " (" Note flash " du 6 novembre 2009). Les écarts de croissance et de coût entre pays développés et émergents poussent à la délocalisation. En outre, les financements à long terme, nécessaires aux investissements, vont être plus difficiles à obtenir en raison des nouvelles règles de solvabilité des banques. En fin, le cours de l'euro reste pénalisant par rapport aux monnaies sous-évaluées des pays émergents.

Dans le même temps, ces derniers sophistiquent leur production. Ils bénéficient d'une main-d'œuvre éduquée peu chère et de transferts de technologies que les Etats développés, la France entre autres, leur ont concédés pour obtenir des contrats à l'exportation.

Les moyens de freiner ce mouvement. Certes, régulièrement, des entreprises relocalisent leur production. Quatre vagues de relocalisations ont déjà eu lieu depuis les années 1970, précise El-Mouhoub Mouhoud, professeur d'économie à Paris-VIII et auteur du livre *Mondialisation et délocalisation des entreprises* (La Découverte, 2008). Elles s'opèrent pour mieux s'adapter à la demande locale, pour mieux contrôler la qualité et réduire les coûts de transport. L'innovation technologique facilite ce rapatriement. " Toutes les relocalisations, sans exception, se font parce qu'une partie de la production est automatisée et robotisée ", affirme ainsi Vincent Schramm, directeur général du Syndicat des entreprises de technologies de production (Symop). L'image positive des produits made in France permet aussi d'afficher des prix de vente plus élevés.

Mais les produits relocalisés ne sont souvent que des produits de niche, fabriqués en petite quantité. S'il est ainsi devenu impossible de concurrencer les fabricants chinois de

vélos vendus en hypermarchés, il peut être rentable de relocaliser la fabrication de bicyclettes sophistiquées et de qualité. Pascal Baisnée, président de Mobiky, fabricant de vélos pliants, a ainsi rapatrié sa production de la Chine vers le sud de la France. Il fabrique des vélos " hyperpersonnalisés ", en contrôle mieux la qualité : " C haque pièce doit être usinée au centième de millimètre ", explique-t-il. Christian Jodet fabrique ses vélos Arcade à La Roche-sur-Yon, en Vendée. Il équipe les réseaux de vélos en libre-service de Clear Channel : " Les modèles à premiers prix ne sont pas adaptés à une utilisation intensive ", explique-t-il.

La spécialiste des arts de la table Geneviève Lethu, le fabricant de jouets Smoby, le lunetier Atol, le fabricant de produits capillaires Eugène Perma ou encore Apte, spécialisé dans le thermoformage industriel, ont aussi récemment annoncé qu'ils se relocalisaient en France.

Quelques emplois industriels récupérables Mais ces mouvements font l'effet d'une plume dans la balance. Pour l'intensifier, le

gouvernement mise sur l'innovation, et sur l'établissement de relations plus intenses entre industriels et sous-traitants locaux, comme en Allemagne. " Il faut pousser à une analyse en coût complet, avec une vision industrielle à long terme ", dit-on dans l'entourage du ministre de l'industrie.

Même si les relocalisations étaient massives, ce qui semble donc irréaliste, elles ne permettraient de récupérer qu'une petite fraction des emplois industriels perdus. Selon Lilas Demmou, auteure d'une étude sur *La Désindustrialisation en France* publiée en juin par la direction générale du Trésor, l'essentiel (65 %) des emplois perdus est dû à la modification de la demande et aux gains de productivité ; une petite partie (5 %) est due à l'externalisation vers les services ; et le solde (30 %) au commerce extérieur, dont une fraction seulement est imputable aux délocalisations.

Annie Kahn et Nicole Vulser

Le Monde

Jeudi 6 Janvier 2011

Politique

" L'Europe doit en finir avec l'angélisme en matière industrielle "

Eric Besson, le ministre chargé de l'industrie, plaide pour la réciprocité dans les échanges commerciaux

ENTRETIEN

Alors que Nicolas Sarkozy appelle à " mettre fin à la naïveté dans les discussions commerciales ", Eric Besson, ministre de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, estime que " l'Europe est en droit de demander la réciprocité " pour mieux protéger son industrie. Le thème sera au centre du colloque " Nouveau monde, nouveau capitalisme ", organisé à Bercy jeudi 6 et vendredi 7 janvier, en présence du premier ministre grec, George Papandréou. A droite comme à gauche, l'idée d'introduire une certaine dose de protectionnisme progresse, sur fond de montée de l'euroscpticisme.

Dans ses vœux du 31 décembre, Nicolas Sarkozy réclame " la fin de la naïveté dans les discussions commerciales ". Qu'est-ce que cela veut dire ?

L'Europe est désormais la première destination des exportations des grands pays émergents. Elle est en droit de demander la réciprocité. Quand vous voyez des entreprises arriver sur le marché européen, en bénéficiant d'aides publiques dérogatoires et de financements exorbitants, racheter nos technologies, remporter des appels d'offres financés sur les fonds structurels, ou encore empêcher l'émergence de champions européens, comme dans l'affaire Draka, vous vous dites qu'on marche

sur la tête - en décembre 2010, un groupe chinois a surenchéri sur une offre italienne pour le rachat du fabricant néerlandais de câbles - .

La réciprocité est un principe majeur. L'Europe doit en finir avec l'angélisme en matière industrielle. Lorsqu'elle peut se doter de champions industriels, elle ne doit pas laisser passer sa chance. Et lorsque l'Europe lance des appels d'offres avec des financements publics européens, elle doit favoriser l'industrie européenne. C'est ce que font les Etats Unis avec le *buy american act*. Je viens de charger l'ambassadeur de l'industrie, Yvon Jacob, d'une mission de quatre mois sur la réciprocité en matière de politique industrielle. Il va recevoir les organisations patronales et syndicales et évaluer quelles sont nos forces et nos faiblesses sur ce point.

Remettez-vous en cause la politique de la concurrence ?

L'Europe a montré sa capacité à être une terre de consommation, de concurrence et de libre-échange, mais elle a progressivement réduit sa capacité à être une terre de production. Or on ne peut pas bâtir une économie forte sans une industrie forte. Je n'ai jamais cru à l'émergence d'une société postindustrielle.

Ce qui m'inquiète en France, c'est le discours tenu par certains qui suggèrent qu'il serait souhaitable de laisser se délocaliser certaines parties

de notre industrie, comme la métallurgie ou la chimie, et que l'Europe reste seulement une zone de consommation. C'est absurde. L'Europe demeure encore le premier producteur industriel du monde. Mais elle est en train de se faire grignoter. Il faut réagir, changer de logique, faire valoir la préférence communautaire, mobiliser, comme nous le voulons avec Pierre Lellouche, tous nos instruments de défense industrielle et commerciale.

Vous flirtez avec le protectionnisme ! Pourquoi crier au protectionnisme ? On peut être ouvert aux investissements étrangers et aux importations, et nous le sommes largement, sans pour autant être naïfs. Pourquoi l'Europe serait-elle la seule région du monde où le libre-échange et la libre concurrence seraient érigés en dogmes ? Notre continent s'est désarmé unilatéralement.

La protection des frontières est-elle une réponse à la montée du populisme ? Une façon d'éviter le rejet de l'Europe, la contestation de l'euro ?

Le populisme se nourrit de la peur de la mondialisation. Pour le vaincre, nous devons restaurer la confiance dans notre capacité à faire gagner nos entreprises, par l'innovation et la compétitivité. Sans cela, on fait le lit des extrêmes.

Quels sont vos alliés en Europe ? Ils sont nombreux. L'ensemble des

ministres de l'industrie européens ont adopté, le 10 décembre 2010, les propositions de la France pour une politique industrielle européenne. Nous travaillons à la définition de filières industrielles européennes, et de pôles de compétitivité européens. J'ai proposé aux ministres européens la création d'un fonds de capital-risque soutenant les industries en croissance, et d'un fonds européen des brevets, qui achètera des brevets partout dans le monde pour les mettre à disposition des PME-PMI.

Avec dix autres Etats membres, nous avons lancé une coopération renforcée pour la création du brevet européen, tant attendu par nos entreprises. Le commissaire européen à l'industrie, l'Italien Antonio Tajani, a aussi fait cette proposition que je trouve intéressante : créer une autorité qui examinerait les investissements étrangers sensibles en Europe, sur le modèle de ce qui existe aux Etats-Unis.

Vous appelez à une meilleure coopération européenne au niveau industriel. Mais l'Etat n'a-t-il pas donné le mauvais exemple chez Areva, qui a été incapable de travailler avec l'allemand Siemens, poussé en dehors du capital ?

Le président de la République veille avec la chancelière Angela Merkel à ce qu'il en soit autrement. A mon niveau, je travaille main dans la main avec mon collègue allemand de l'industrie. Nous avons besoin d'une coopération renforcée avec les Allemands. S'agissant d'EDF et d'Areva, le conseil de politique nucléaire réuni par le président de la République, le 27 juillet 2010, a demandé l'adoption d'un partenariat stratégique. Différents groupes de travail, réunissant les acteurs de la filière, se réunissent désormais à

intervalles réguliers. J'ai confiance dans notre capacité à avancer vers ce partenariat stratégique dès le premier semestre 2011.

Pour sauver l'industrie française, faut-il réhabiliter le patriotisme économique ?

L'expression ne me choque pas, même si je ne l'utilise pas. Un certain nombre de pays ont des politiques revendiquées de défense de leurs intérêts industriels nationaux : les Etats-Unis, la Corée du Sud, le Japon, la Chine, l'Inde, le Brésil. Dans le dossier Ingenico - *le fabricant français de terminaux de paiement a rejeté, en décembre 2010, une offre de rachat américaine* - , je ne me suis pas opposé par principe à toute prise de participation par une entreprise étrangère. J'ai seulement posé un certain nombre de questions, sur la recherche et développement, les transferts de technologies, les emplois. Le simple fait de poser ces questions a eu les répercussions que vous savez.

A l'inverse, je n'ai pas contesté la stratégie de Renault avec Dacia qui a consisté à dire " il y a un marché du low cost en Europe, je m'en saisis en fabriquant en Roumanie mais je conserve en France le moyen et le haut de gamme ". C'est une stratégie intelligente.

Le Fonds stratégique d'investissement (FSI) vous donne-t-il satisfaction ?

C'est une très bonne chose que la France se soit dotée d'un fonds souverain. Le FSI est un très bel outil, qui investit dans des entreprises disposant d'un potentiel. J'aimerais qu'il structure davantage ses interventions sur l'industrie, qui est le moteur de l'économie, en prenant en

compte des logiques de filière. J'ai la même préoccupation pour les aides accordées par OSEO - *la banque d'aide publique aux PME* - . Rappelons-nous que l'industrie représente plus de 80 % des exportations de la France, et plus de 90 % de sa dépense privée de recherche et développement.

Le député PS Manuel Valls vient d'appeler à " déverrouiller les 35 heures ". Dans la majorité, Jean-François Copé demande leur suppression. Faut-il remettre ce dossier sur la table ? Les 35 heures ont déjà été partiellement déverrouillées en 2007 et en 2008. Mais ce débat reste légitime pour 2012. Il faut l'élargir à la question plus globale du coût du travail. On ne pourra pas éluder la question du lien entre compétitivité, productivité, protection sociale et mondialisation.

Est-il possible de réduire les allègements de charges associés à ces 35 heures ?

Réduire les allègements de charges, c'est augmenter le coût du travail ! Si toutes les majorités ont porté ces allègements de charges depuis vingt ans, c'est qu'ils sont un palliatif à des taux de prélèvements obligatoires, des cotisations sociales et un coût du travail plus élevés que la moyenne. Derrière tout cela, la question posée est à la fois celle du financement et celle des dépenses de protection sociale. C'est un élément de la convergence franco-allemande.

Propos recueillis par François Fressoz, Stéphane Lauer et Philippe Le Coeur

Business & compétitivité /

Automobile

La Commission examine une aide à Renault

Par Sophie Mosca | mercredi 03 novembre 2010

Une aide potentielle de l'Etat français au constructeur automobile Renault est en cours d'examen par la Commission européenne. Celle-ci a reporté, le 26 octobre, sa décision d'ouvrir ou non une procédure d'infraction aux règles communautaires en matière d'aide d'Etat sur ce sujet, selon la direction générale de la concurrence.

« *Aucune enquête officielle n'a été encore ouverte* », a indiqué le 29 octobre la porte-parole du commissaire Joaquin Almunia en charge de la concurrence. En cause, les conditions d'octroi d'un prêt à taux préférentiel de 100 à 120 millions d'euros au constructeur au losange pour sa future voiture électrique Zoé.

La France aurait, en échange de ce prêt, imposé à Renault la production de 70 % des pièces de Zoé sur le territoire français. Des propos du ministre français de l'Industrie Christian Estrosi ont éveillé l'attention de l'exécutif européen qui cherche à déterminer si l'aide est conditionnée ou pas à une production nationale et si le taux d'intérêt est approprié.

Renault contredit cette assertion. Son porte-parole a précisé, le 29 octobre, que « *jusqu'en 2012, les batteries et autres composants des voitures électriques seront produits à l'étranger* ». Il a ajouté que, sur le long terme, les batteries seront produites dans l'usine de Flins (France) ce qui rendra la part des pièces de Zoé produites sur le territoire national supérieure à celle des autres voitures.

Plus largement, Christine Lagarde, ministre de l'Economie a demandé, le 30 octobre, aux préfets de lancer un plan d'actions pour soutenir la filière automobile, en particulier le secteur de la sous-traitance, notamment par le biais d'aides publiques.

Copyright © 2008 Europolitics. Tous droits réservés.

Bruxelles durcit son cadre de crise sur les aides d'Etat

Le 01 décembre 2010

BRUXELLES (Reuters) - La Commission européenne a annoncé mercredi qu'elle prolongeait jusqu'à fin 2011 le cadre temporaire sur les aides d'Etat mis en place fin 2008 tout en l'assortissant de conditions plus strictes.

Il s'agit, indique l'exécutif communautaire dans un communiqué, d'assurer une transition vers la suppression des mesures de crise destinées à soutenir l'accès des entreprises à des financements.

Dans le secteur financier, à partir du 1er janvier 2011, chaque banque sollicitant une aide d'Etat sous la forme d'une injection en capital ou d'un sauvetage d'actifs dépréciés devra présenter un plan de restructuration, est-il précisé.

Ce plan n'était jusqu'à maintenant obligatoire que pour les établissements ayant notamment bénéficié d'une aide représentant plus de 2% de leurs actifs pondérés en fonction des risques.

"Après deux ans d'un régime spécial concernant les aides d'Etat, nous devons nous préparer à revenir progressivement à un fonctionnement normal du marché", déclare le commissaire européen à la Concurrence, Joaquin Almunia, dans le communiqué.

"Compte tenu du risque persistant de nouvelles tensions, il nous faut évidemment conduire le processus de sortie de crise avec prudence", a-t-il ajouté.

Les services du commissaire espagnol espèrent que ce cadre réformé encouragera la restructuration des banques et des entreprises en difficulté et créera ainsi les conditions d'une normalisation du crédit bancaire et d'un affermissement de la reprise.

Selon le tableau de bord des aides d'Etat publié mercredi, le volume des aides publiques au secteur financier qui ont reçu l'aval de l'exécutif communautaire entre octobre 2008 et octobre 2010 représente quelque 4.589 milliards d'euros.

Les trois quarts de cette aide consistent en des prêts ou des garanties publics. Les injections de capital représentent 12% et les interventions sur actifs dépréciés 9%.

La France arrive en cinquième position des Etats membres de l'UE ayant eu recours à des aides publiques pour soutenir les entreprises nationales, qu'il s'agisse dans le secteur financier ou dans le reste de l'économie, avec 351,1 milliards d'euros.

Elle est devancée par l'Allemagne (592,23 milliards d'euros), le Danemark (599,66 milliards d'euros), l'Irlande (723,31 milliards d'euros) et la Grande-Bretagne (850,30 milliards d'euros).